

Découvrez votre nouveau conseil municipal



Edito Chères Bonneulleuses, Chers Bonneulleux,

Une nouvelle fois, je remercie les Bonneulleuses et les Bonneulleux pour la très large confiance qui nous a été accordée lors des dernières élections municipales.

Un grand merci également pour votre esprit civique : avec plus de 60 % de participation, notre ville peut s'honorer d'un taux d'absentéisme parmi les plus faibles du Val d'Oise. Notre engagement à votre service sera à la hauteur de cette marque de confiance.

Une équipe municipale renouvelée s'est immédiatement mise au travail pour assurer la meilleure gestion possible des affaires communales, au service de tous avec l'appui des agents communaux.

Ce numéro de notre journal municipal vous présente les membres du conseil municipal et les différentes responsabilités qui leur ont été confiées. Vous le verrez, même si Bonneuil-en-France demeure un village à taille humaine, l'administration nécessite un haut niveau d'implication auquel s'ajoute la représentation de notre commune au sein des nombreux syndicats intercommunaux.

Vous pourrez compter sur la disponibilité et la compétence de vos conseillers municipaux et adjoints pour défendre vos intérêts tout au long des six années de ce nouveau mandat.

Cette année électorale coïncide, vous le savez avec l'entrée de Bonneuil dans la Communauté d'Agglomération de Val de France.

Dans la foulée de l'installation des conseils municipaux, il a également été nécessaire d'installer les conseillers communautaires dans leurs fonctions. Ces conseillers communautaires ont pour mission d'administrer l'intercommunalité et d'y défendre les intérêts de leurs communes respectives. Je le ferai avec une détermination et une loyauté sans faille, de même que mon collègue Claude Bonnet, également élu communautaire.

Mes collègues de Val de France et le Président Didier Vaillant m'ont fait l'honneur de me confier la 6^e vice-présidence ou j'agirai plus particulièrement dans le domaine de l'environnement, des espaces vert et des espaces naturels.

Sachez que je conserverai en permanence à l'esprit l'engagement pris auprès de vous de respecter notre village et d'agir pour plus de prospérité, de nouveaux services, un cadre de vie plus agréable et une identité de village durable et vivante.



Votre Maire, Jean-Luc Herkat



Découvrez votre nouveau

Le 23 mars dernier, il n'y a eu qu'un seul tour de scrutin majoritaire à l'occasion des traditionnelles élections municipales. En effet, notre commune compte moins de 1000 habitants et la loi n'oblige pas le candidat à présenter une liste paritaire. C'est donc « le panachage » qui faisait référence pour cette élection sans surprise où Jean-Luc Herkat a été réélu maire de la commune.

Les résultats

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	452	100%	
Abstentions	180	39,82%	
Votants	272	60,18%	
Blancs/nuls	25	5,53%	9,19%
Exprimés	247	54,65%	90,81%

Les candidats

	Nombre de voix recueillis	% exprimés
Mme BAURAS Nazaire Danielle	232	93,92%
M. BONNET Claude	239	96,76%
M. BONNEVIE Jean-Claude	240	97,16%
M. CREUTZER Jean-Michel	241	97,57%
M. GAILLARD Patrick	230	93,11%
M. GIOLITO Jean-Michel	230	93,11%
Mme GUYON Régine	235	95,14%
M. HERKAT Jean-Luc	236	95,54%
Mme JOLY Élisabeth	237	95,95%
Mme KESTELOOT Annick	237	95,95%
Mme MORGADO Angélique	224	90,68%
Mme NGUYEN QUANG Irène	225	91,09%
M. PARDO Ange	240	97,16%
Mme SARTENA Christine	235	95,14%
Mme ZAMBETTA Jacqueline	230	93,11%

Les commissions

La composition des différentes commissions communales permanentes a été arrêtée. Les voici :

- **Finances** : Jean-Luc Herkat, Claude Bonnet et Jean-Michel Creutzer
- **Travaux** : Jean-Luc Herkat, Claude Bonnet, Jean-Claude Bonnevie, Jean-Michel Creutzer et Ange Pardon
- **Environnement** : Jean-Claude Bonnevie, Jean-Michel Creutzer, Jacqueline Zambetta, Nazaire Danielle Bauras, Ange Pardo, Régine Guyon et Christine Sartena
- **PLU** : Jean-Luc Herkat, Claude Bonnet et Jean-Claude Bonnevie
- **Sports** : Jean-Luc Herkat, Jean-Michel Giolito et Angélique Morgado
- **Fêtes et cérémonies** : Claude Bonnet, Jean-Michel Giolito, Régine Guyon, Christine Sartena, Angélique Morgado et Annick Kestelook
- **Écoles** : Jean-Luc Herkat, Jean-Michel Giolito, Régine Guyon, Jean-Michel Creutzer et Angélique Morgado
- **Transports** : Jean-Luc Herkat et Claude Bonnet
- **CCAS (action sociale)** : Jean-Michel Giolito, Elisabeth Joly, Jacqueline Zambetta, Irène Nguyen Quang, Christine Sartena, Angélique Morgado, Annick Kesteloot, Nazaire Danielle Bauras, Mmes et Mrs Gadeau et Lemonnier
- **Appels d'offres et marchés publics** : Titulaires : Jean-Luc Herkat, Jean-Claude Bonnevie, Jean-Michel Creutzer et Jacqueline Zambetta - Suppléant : Ange Pardo
- **Autres syndicats**
 - > **SIEGEIF** (gaz et électricité en Ile-de-France) - Titulaire : Claude Bonnet - Suppléant : Jean-Luc Herkat
 - > **SIEVO** (développement de l'Est du Val-d'Oise) - Titulaire : Jean-Luc Herkat - Suppléant : Claude Bonnet
- > **SMDEGTVO** (électricité, gaz et télécommunications) - Titulaire : Jean-Michel Giolito - Suppléant : Jean-Michel Creutzer
- > **SIAH** (aménagement hydraulique) - Titulaires : Jean-Luc Herkat, Jean-Michel Creutzer - Suppléants : Jean-Claude Bonnevie, Ange Pardo
- > **SIGIDURS** (collecte des déchets) - Titulaire : Claude Bonnet - Suppléant : Jean-Luc Herkat
- > **SDIS** (sapeurs-pompiers) - Jean-Luc Herkat, Jean-Claude Bonnevie
- > **ADP** (Aéroports de Paris) - Jean-Luc Herkat, Claude Bonnet
- > **EPA** - Titulaires : Jean-Luc Herkat, Jean-Michel Giolito - Suppléants : Jean-Michel Creutzer, Ange Pardo
- > **Salle polyvalente** : Jean-Luc Herkat, Jean-Claude Bonnevie et Jean-Michel Giolito

Conseil municipal

La nouvelle équipe au service de tous les Bonneuilloux

Composée de 15 élus (es), le nouveau Conseil municipal de la commune a pris ses fonctions il y a quelques semaines déjà pour mener à bien les projets d'intérêt général déclinés lors de la campagne électorale – dans le cadre de la mandature 2014-2020. Composée de 15 élus (es), le nouveau Conseil municipal de la commune a pris ses fonctions il y a quelques semaines déjà pour mener à bien les projets d'intérêt général déclinés lors de la campagne électorale – dans le cadre de la mandature 2014-2020. Jean-Luc Herkat a été réélu à la fonction de maire de Bonneuil-en-France. Parmi les quinze élus, trois d'entre eux ont été nommés « adjoints au maire ».



Jean-Luc HERKAT
Maire



Claude BONNET
Premier adjoint en charge des finances, des affaires économiques, des ressources humaines, aux transports, à la zone aéroportuaire (ADP/Le Bourget) et à l'emploi et aux relations avec les industriels



Jean-Claude BONNEVIE
Deuxième adjoint en charge des travaux, de l'environnement, des marchés publics, du Plan local d'urbanisme (PLU), de la circulation et de la sécurité



Jean-Michel GIOLITO
Troisième adjoint en charge des fêtes et cérémonies, de la jeunesse, des affaires sociales et du 3^e âge.

Vos conseillers municipaux



Nazaire Danielle BAURAS



Jean-Michel CREUTZER



Patrick GAILLARD



Régine GUYON



Élisabeth JOLY



Annick KESTELOOT



Angélique MORGADO



Irène NGUYEN QUANG



Ange PARDO



Christine SARTENA



Jacqueline ZAMBETTA

Rappel des pouvoirs du Maire



Le Maire, premier des Bonneuilloux

Une fois le temps de la campagne terminé et l'élection passée, le conseil municipal d'installation se réunit dans la semaine qui suit pour élire le maire parmi l'ensemble des conseillers municipaux. Le nombre d'adjoints au maire est également acté par délibération de l'assemblée municipale (à Bonneuil-en-France, il y en a 3). Par ailleurs, le Maire se voit attribué sous couvert de la loi et du Code général des collectivités territoriales, de nombreuses fonctions, régaliennes ou non :

- Il est le chef de l'administration communale,
- Il est officier de police judiciaire (OPJ) et officier d'État-Civil,
- Il prépare et exécute les délibérations du Conseil municipal,
- Il prépare et propose le budget communal,
- Il est chargé de la sécurité et de la salubrité publique,
- Il représente la commune en justice,
- Il procède à la révision des listes électorales et à l'organisation des élections

Zoom sur l'intercommunalité

Bonneuil-en-France et Val de France, plus forts ensemble

Avec l'élection du nouveau conseil municipal, deux de vos élus sont également conseillers communautaires - élus pour la première fois au suffrage universel direct à l'occasion des dernières élections municipales. Il s'agit de Jean-Luc Herkat et de Claude Bonnet.

Ils ont pris leurs fonctions au sein de la Communauté d'agglomération Val-de-France dont Bonneuil-en-France est membre depuis le 1^{er} janvier 2014. Ils siégeront pour les six prochaines années au sein du conseil communautaire, l'organe délibérant de l'intercommunalité dont Jean-Luc Herkat est 6^e Vice-président.

Rappel de ses compétences :

• Compétences obligatoires :

- développement économique (création, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales et tertiaires d'intérêt communautaire, actions de développement économique d'intérêt communautaire);
- aménagement de l'espace (élaboration des schémas directeurs et schémas de secteur, création et réalisation des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire);
- équilibre social de l'habitat (mise en œuvre sur le territoire communautaire d'un programme local de l'habitat, création, rénovation et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage);
- politique de la ville (mise en place de dispositifs contractuels de développement urbain,



Grace à l'intégration récente de Bonneuil-en-France dans la Communauté d'agglomération Val de France, vous pourrez désormais bénéficier de nouveaux équipements publics présents sur les autres communes de l'intercommunalité à l'image ici, de la bibliothèque d'Arnouville ou encore de la piscine de Garges-lès-Gonesse.

de développement local et d'insertion économique et sociale, mise en place de dispositifs locaux d'intérêt communautaire de prévention de la délinquance).

• Compétences optionnelles :

- voirie et les parcs de stationnements (création, aménagement et entretien),
- protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (nuisances sonores, pollution de l'air, élimination et traitement des déchets ménagers),
- équipements sportifs et culturels (construction, aménagement,

- entretien et gestion des piscines, patinoires et bibliothèques)

• Compétences facultatives :

- actions culturelles et sportives ayant une dimension intercommunale,
- collecte et traitement des déchets municipaux.

Val-de-France, c'est :

- 165 969 habitants
- 6 communes
- 41 conseillers communautaires



Nouveaux horaires pour la mairie

Finis les anciens horaires ! Désormais la mairie de Bonneuil-en-France accueillera le public aux horaires suivants : **les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h. Le mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30.**
Tél. : 01 39 86 30 40

Bulletin d'information de la ville de Bonneuil-en-France

Directeur de la publication : **Jean-Luc Herkat.**

Conception, rédaction, mise en page & impression : **RDVA (01 34 12 99 00).**

Dépôt légal : à parution.